VILLE DE LOON-PLAGE

Département du Nord - Arrondissement de Dunkerque

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 décembre 2014, 19h30

Date de convocation : 15 décembre 2014
Date d'affichage : 15 décembre 2014
Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 26
Procurations : 3
Absents excusés : 0

Sous la présidence de Monsieur Eric ROMMEL, maire de LOON-PLAGE, le Conseil Municipal s'est réuni aux dates et heures indiquées ci-dessus.

0

Secrétaire de séance : Madame Clara ELLEBOODE

Etaient Présents:

Absents non excusés:

Monsieur Eric ROMMEL, Madame Isabelle FERNANDEZ, Madame Christine LAFFONT, Monsieur François ROSSEEL, Madame Clélie KLEINPOORT, Monsieur Johann CARON, Madame Sandrine MILLIOT, Monsieur Patrice MILLIOT, Monsieur Jean-Marie LIVOURY, Monsieur Jean-luc WOUSSEN, Madame Marie-Astrid FOLEY, Monsieur Xavier MYSOET, Madame Pascale DEMEY, Madame Fabienne BACZKOWSKI, Monsieur Jean-Michel LEGER, Madame Catherine COLOOS, Monsieur Jean-pierre CAMPAGNE, Madame Sophie DECLERCQ, Monsieur Stéphane BOUCHER, Monsieur Philippe KOBUSZINSKI, Madame Laetitia VERHAGE, Monsieur Jérôme WILLEMAN, Madame Sarah LIMOUSIN, Madame Clara ELLEBOODE, Monsieur Xavier DERHILLE, Madame Sophie LEMOINE.

Absent excusé et représenté par pouvoir :

Monsieur Vincent JEANNEKIN représenté par Monsieur Jean-Michel LEGER. Monsieur Claude PANTIERS représenté par Madame Sandrine MILLIOT. Madame Elise CRETON représentée par Monsieur François ROSSEEL.

Eric ROMMEL
Maire de LOOM-RLAGE

<u>Déroulement de l'ordre du jour</u> du Conseil Municipal du 22 décembre 2014

<u>Monsieur le Maire</u>: Il est 19h30. Nous allons pouvoir commencer le Conseil Municipal, merci d'être présents ce soir. Mais avant tout, je vais demander à Clara de faire l'appel.

Mademoiselle Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

<u>Monsieur le Maire</u>: Merci, Clara. Le quorum étant atteint, nous allons pouvoir délibérer. Vous avez tous reçu le compte-rendu du dernier Conseil Municipal. Avez-vous des remarques à faire sur ce compte-rendu?

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Juste une seule remarque, tous nos propos ne sont pas retranscrits sur le compte-rendu.

Monsieur le Maire: Normalement c'est un mot à mot.

Madame Sophie LEMOINE: Non il manque des paragraphes.

<u>Monsieur le Maire</u>: Ou alors il y a eu un problème dans la copie, ou alors il y a eu des problèmes de micro à un moment, il faut vraiment faire attention à cela à chaque fois, parce que sans micro on n'entend pas. Mais dans ce cas-là, ce que je vous propose, c'est d'écrire vos remarques, s'il manque des paragraphes, je vais me retourner vers Justine pour qu'elle vérifie cela aussi. C'était des paragraphes importants?

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Non cela n'a rien de très important. C'était par exemple, le paragraphe que nous avons évoqué sur la vidéo surveillance. Donc, il manque une partie de vos propos.

Monsieur le Maire : C'est Johann qui avait répondu!

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Non, c'est vous qui nous aviez indiqué une réunion publique en 2004 et que vous aviez déjà étudié ce dossier. Parce que ma question d'après, c'était sur le sentiment d'insécurité.

Monsieur le Maire : D'accord, écoutez, je n'ai pas fait attention. C'est vrai que je l'ai corrigé un tout petit peu, je n'ai pas fait attention. Donc, on regardera ça pour refaire le compte rendu, si on a encore l'enregistrement. Parce que, on peut avoir un souci technique aussi. Dans ce cas-là, j'en reparlerai la prochaine fois. D'accord pour cette partie-là. Vous avez également reçu le compterendu des décisions qui ont été prises depuis le dernier conseil municipal, avez-vous des remarques à faire ? Adopté. Je vous en remercie. Nous allons pouvoir aborder très vite ce Conseil Municipal avec les affaires financières.

1) Approbation du Budget 2015

Madame Sandrine MILLIOT: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

Monsieur le Maire: Merci Sandrine. Avez-vous des remarques à faire? Nous l'avions largement détaillé, mise à part les quelques opérations d'investissement lors du dernier débat d'orientation budgétaire. Rien de nouveau par rapport à la dernière fois. Comme le disait Sandrine, il est vrai que l'on s'est fixé quelques règles un peu difficiles à tenir en cette période, maintien des taux d'imposition de la ville, la maîtrise des coûts de gestion, le maintien de la politique tarifaire, la maîtrise de l'endettement, l'augmentation de l'enveloppe subventions aux associations, surtout pour comme le disait Sandrine, pour deux associations qui ont eu de beaux résultats et il a fallu

suivre leur évolution. Et puis aussi au niveau de l'enveloppe enseignement. Donc nous avons une bonne capacité d'investissement pour une ville de 6 300 habitants. Nous réussissons encore à avoir cette capacité d'investissement. J'espère que nous la conserverons encore très longtemps. Nous pouvons donc, comme vous l'avez entendu entretenir notre patrimoine avec CARPENTIER, Gérard Philipe, L'église. Développer le loisir et le tourisme, avec le Parc Galamé qui est en plein essor, le développement associatif, avec le Tir à l'arc et enfin le développement commercial. Alors, il faut le dire, il faut y penser, on se demande combien de temps nous pourrons encore offrir tout cela avec ces services au même prix, parce que, comme le disait très bien Sandrine dans le budget primitif, si l'État continue à baisser ces dotations à augmenter le fond de péréquation et à nous transférer les compétences à certains moments, il faudra peut-être un jour, se dire que les subventions n'augmenteront peut être plus à Loon-Plage. Se dire qu'il faudra peut-être augmenter certains tarifs, même s'ils sont très faibles et que l'on essayera toujours de le faire à un tarif permettant à tous les Loonois d'en bénéficier. Et surtout continuer à faire des économies et des économies dans chaque délégation et dans chaque service. Pour l'instant à Loon-Plage, on s'en sort plutôt bien, grâce à notre gestion du passé, parce que ne pas emprunter depuis 2011, c'est bien, mais nous ne l'avions pas fait pendant dix ans auparavant. Nous avons emprunté qu'en 2011 depuis que nous sommes élus. On a vraiment essayé de baser sur l'autofinancement et malgré cela, même si la dette a baissé énormément, même si nous sommes à un taux de remboursement très faible, un des plus faibles de la région, malgré cela il faudra faire attention. C'est pour vous dire que rien n'est facile actuellement. Je vais passer au vote de ce budget. Quelle est votre position par rapport à ce budget ? Absentions. Voté à la majorité. Merci

2) Subventions aux Associations 2015

Monsieur Jean-Michel LEGER: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

<u>Monsieur le Maire</u>: Merci Jean-Michel. Vous avez le tableau. Comme il y avait une erreur d'ailleurs je crois, vous avez eu sur la table le nouveau document, il y avait une erreur de frappe, comme on l'avait déjà dit lors du budget, aucune subvention ne baisse et deux, trois subventions qui augmentent. Voilà, pour un total 2 814 109.05€.

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Par délibération du 29 septembre 2014 dernier, nous avons voté une subvention exceptionnelle pour le Football Club de Loon-Plage, il est indiqué sur le document que vous alliez intégrer cette subvention exceptionnelle à cette subvention annuelle de ce Club et j'ai remarqué que la subvention du Foot Ball Club et la même pour 2015. Donc, pourquoi vous ne l'avez pas intégrée cette subvention exceptionnelle. C'était concernant les contrats d'avenirs?

Monsieur le Maire : Oui, justement elle va durer sur plusieurs années en fonction de la durée du contrat, on préfère au niveau du personnel faire des subventions à part, pour le jour ou le personnel n'est plus là, pour ne plus la verser. Si vous donnez un global à une association, elle a beaucoup de mal à comprendre ensuite, qu'on lui enlève de l'argent. D'ailleurs, je devais vous apporter une précision, d'ailleurs je crois que vous avez reçu le courrier.

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: On a bien reçu le courrier, on vous en remercie.

<u>Monsieur le Maire</u>: Les autres sont en cours, vous recevrez pour le festival Het Lindeboom très bientôt, car j'ai oublié de signer sur mon bureau, je l'ai là, les autres arrivent. Pour le vote des subventions?

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Je reviens juste sur un petit point, concernant la dernière subvention complémentaire pour le Football Club, c'était bien pour un contrat unique d'insertion? Et non pas en relation avec les contrats d'avenirs?

<u>Monsieur le Maire</u>: En fait, je me suis un peu mélangé, comme je l'ai écrit sur le courrier. Moi je disais que c'était un rattrapage, mais non. En fait, les deux contrats d'avenir, ne correspondaient pas à la somme qui était avant dégagée pour le football club de Loon-Plage. Le football club de

Loon-Plage, qui est suivi par un expert-comptable avait donc mis, suite à l'engagement de la municipalité de financer l'emploi qui existait avant. Le football club de Loon-Plage avait tout simplement indiqué la somme qu'il allait recevoir, qui correspondait aux salaires précédents et comme la participation ne correspondait pas, on a simplement équilibré, pour qu'ils aient des comptes équilibrés au niveau du foot. Donc, le jour où nous n'aurons plus les contrats d'avenir, si par exemple l'État supprime les contrats d'avenir, automatiquement, ils vont disparaître de la subvention exceptionnelle et on aura toujours la subvention qui est fixée dans ce tableau, qui est vraiment sportive, qui correspondra toujours à ce chiffre-là.

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Donc les deux subventions que l'on a voté, c'est pour les trois contrats d'avenir et un emploi CUI c'est ça ?

<u>Monsieur le Maire</u>: Oui à peu près oui. Mais c'est plus pour les deux contrats d'avenir, plus le complément. Le CUI, c'est à part qui correspondait à l'ancien emploi qui était au niveau du foot.

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Il y a trois contrats d'avenir?

Monsieur le Maire : Il y en a deux. Deux contrats d'avenir, je ne me trompe pas ? Je me retourne vers mes collègues.

Madame Sophie LEMOINE: Dans la délibération, c'est trois.

Monsieur le Maire : C'est marqué trois ? Il y en a combien au foot des contrats d'avenir ?

Madame Sandrine MILLIOT: Trois.

Monsieur le Maire: C'est trois, donc vous voyez, vous avez raison, si je l'ai écrit en plus, c'est signé, donc c'est trois. Mais j'en ai que deux en tête, donc c'est pour ça. C'est ça et il y avait encore un manque à gagner. Sinon pour les Subventions? C'est Bon? Adoptée à l'unanimité.

3) Participation financière Communale 2015 au fonctionnement du SIVOM de l'Aa et de la Colme

Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

<u>Monsieur le Maire</u>: Merci Jean-Pierre. Des remarques? Elle est stable par rapport à l'an dernier. Je me demandais seulement si vous ne deviez pas vous abstenir de voter. Vous êtes salariée au SIVOM c'est ça? A priori vous pouvez voter.

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Mon emploi au SIVOM n'a rien à voir dans cette assemblée Monsieur le Maire!

<u>Monsieur le Maire</u>: Non mais comme l'on vote quelque chose qui concerne le SIVOM, vous êtes juge et partie donc on pourrait vous reprocher de voter. Donc j'ai vérifié. C'est simplement ça. Il ne faudrait pas qu'on ne puisse pas verser la subvention au SIVOM par ce que vous avez voté, vous ne voulez pas ça quand même ?

Madame Sophie LEMOINE : Ah non, ça je ne le souhaite pas évidement.

Monsieur le Maire : Moi je préfère vérifier, on ne sait jamais. Adoptée à l'unanimité.

4) Construction de deux terrains de football artificiels sur le site de l'actuel Tir à l'arc. Demande de subvention auprès du SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme

Monsieur Jérôme WILLEMAN: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jérôme. Des remarques ?

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Je souhaite simplement savoir si vous connaissez le montant de la subvention à peu près ?

Monsieur le Maire: Non, on va faire la demande et le SIVOM va, comme toutes les collectivités à qui on demande une subvention, il va prendre le plan de financement prévisionnel et voir ce qui correspond à sa délégation pour imaginer une demande de subvention. On ne s'arrêtera pas là, on fera des demandes de subventions à d'autres collectivités. Et chaque collectivité, en fonction des différents postes, dira, là c'est de ma compétence, là ce ne l'est pas et donc va réduire d'autant le coût de la subvention. Il n'y a pas de chiffre, c'est le SIVOM, qui verra combien il peut nous donner quand on rentrera dans les compétences directes du SIVOM de l'Aa et de la Colme.

Monsieur Xavier DERHILLE: Bonsoir Monsieur le Maire, Messieurs les Élus. Non simplement, bon il y a le descriptif qui est donné sur la délibération, est-ce que l'on aura possibilité ou alors cela a peut-être été déjà fait d'avoir une vue panoramique, parce que je me souviens, je crois qu'il y eu une réunion publique là-dessus en 2012. Savoir comment cela va se situer, les terrains puis la piste d'athlétisme.

<u>Monsieur le Maire</u>: Normalement oui, il n'y a aucun souci. Cela avait été fait, en effet. Je vois que là on voit seulement deux lignes. Cela pourrait être aussi un terrain de rugby. On va les envoyer, tout existe, on vous enverra ça, je me retourne pour qu'on le note. D'ailleurs on avait travaillé avec les utilisateurs, avec le collège, avec le Tir à l'arc, avec le football comme on le fait habituellement. Adoptée à l'unanimité.

5) Tarifs Gestion Locative

Madame Christine LAFFONT: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

Monsieur le Maire: Merci Christine. Des remarques?

Monsieur Xavier DERHILLE: Simplement, les tarifs sont là, sont bien faits. Mais je me souviens vous aviez une aide au permis de conduire à 150€ pour les jeunes, et je sais qu'à Loon-Plage, il y a beaucoup de jeunes qui fêtent leur anniversaire. Est-ce qu'il y a pas moyen d'avoir un tarif préférentiel pour les jeunes ou des réductions? Est-ce que ce serait possible éventuellement?

Madame Christine LAFFONT: Au niveau des tarifs de nos salles, vous savez que nous sommes vraiment très compétitifs. Les salles ne sont pas excessives. Quand vous prenez une petite salle, souvent ce que font les jeunes, ce n'est vraiment pas excessif. Si vous regardez vraiment tout ce qui est fait dans l'agglomération. Nous, cela fait très longtemps que nous n'avons pas augmenté nos tarifs. Les salles sont tout le temps demandées. D'autant plus que dans toutes les petites salles, surtout à Coluche, si les gens font travailler le traiteur, ils ont en plus un abattement de 50%, après cela devient dérisoire.

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Excusez-moi, mais Monsieur le Maire, je vous avais déjà posé la question lors du 1^{er} conseil municipal, et vous m'aviez dit que cet abattement de 50% n'existait plus.

Monsieur le Maire : Cet abattement ?

Madame Sophie LEMOINE: Oui, salle communautaire Coluche.

Monsieur le Maire : Uniquement Coluche, parce que la CUD participe au coût de fonctionnement de Coluche. Donc, il y a plus de tarifs extérieurs et Loonois, parce qu'on a plus le droit de le faire. C'est comme quand vous allez au musée, c'est le même tarif pour tout le monde, nos enfants y vont gratuitement avec les écoles. Donc on ne pouvait plus le faire. Il y a un tarif préférentiel quand on travaille avec un traiteur Loonois.

Madame Sophie LEMOINE: Je sais, on me l'a confirmé

<u>Monsieur le Maire</u>: Mais il ne faut pas qu'on l'écrive. Voilà c'est entre nous. De toute façon, si vous le rapportez, ce sont tous les Loonois qui vous en voudront. Alors sinon cette délibération est adopée ou pas ? Adoptée à l'unanimité.

6) Subvention complémentaire au profit du Centre Socio Culturel Dulcie September

Monsieur François ROSSEEL: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

<u>Monsieur le Maire</u>: Vous auriez fait un bon avocat Monsieur ROSSEEL. Des remarques? C'était un oubli, on espérait qu'ils n'allaient pas le voir, mais si à la fin de l'année ils s'en aperçoivent. Raté. Quelle est votre vote?

Madame Sophie LEMOINE: Mais bien sûr, on ne voudrait pas priver Mr ROSSEEL.

Monsieur le Maire : Adoptée à l'unanimité.

7) Octroi d'une subvention exceptionnelle aux associations « Les arts Martiaux Loonois », « Wellouej » et « l'Échiquier Club Bourbourg »

Madame Sarah LIMOUSIN: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sarah. Des remarques ? Adoptée à l'unanimité.

8) Transfert de compétences « création, aménagement, exploitation et gestion des réseaux de chaleur et de froid urbains » à la Communauté Urbaine de Dunkerque

Madame Isabelle FERNANDEZ: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Isabelle. Des remarques ? Donc seul, comme le disait Isabelle, Dunkerque était concerné par ce transfert de compétences obligatoire, je vous le rappelle ou la Communauté Urbaine de Dunkerque, et la ville de DUNKERQUE, n'avaient pas le choix que de le faire rapidement. Adoptée à unanimité.

9) Extension des compétences du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme - Entretien des Espaces Verts

Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

<u>Monsieur le Maire</u>: Merci Jean-Pierre. Des remarques? On aura bientôt à revenir d'ailleurs pour une autre compétence qui là va quitter le SIVOM de l'Aa et de la Come qui est celle de l'assainissement qui est devenue une compétence obligatoire pour la nouvelle intercommunalité qui s'est mise en place au niveau des Hauts de Flandre, ce sont des réglages administratifs suite à la loi sur l'intercommunalité. Adoptée à l'unanimité.

10) APPEL D'OFFRES OUVERT – Mission de maîtrise pour la création de perches à Tir à l'arc et la création d'un club house, la création de deux terrains de football, d'une piste d'athlétisme, de terrains de pétanque, d'un vestiaire et d'une liaison entre les terrains de football existants et projetés

Monsieur Jean-Marie LIVOURY: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Des remarques ? Adoptée à l'unanimité.

11) Organisation du Festival Het Lindeboom 2015 - Suivi du Partenariat

Madame Christine LAFFONT: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse. Alors nous passons cette délibération, parce que nous avons déjà fourni un budget prévisionnel du festival, mais comme nous avons trouvé une nouvelle piste concernant le Conseil Général, qui malheureusement depuis quelques années, ne soutient plus le festival, en tout cas pas via la part culture. Dans le cadre de cet appel à projet éco manifestation du Conseil Général, il s'avère qu'effectivement les critères d'évaluations, le festival pourrait tout à fait convenir à ce cadre et nous pourrions bénéficier de 10 000€ de subvention de la part du Conseil Général. Donc nous sommes obligés de refaire cette délibération parce que le précédent faisait état d'une demande du Conseil Général à hauteur de 5 000 €, alors que nous allons demander 10 000€, et que pour déposer la demande de subvention, il faut que la demande de subvention corresponde au budget prévisionnel. C'est simplement une petite mise au point, pour que nous puissions faire la demande auprès du Conseil Général.

Monsieur le Maire : Merci Christine. Des remarques ? Adoptée à l'unanimité.

12) Modification de la demande prévisionnelle d'octroi d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine de Dunkerque au titre de la dotation de solidarité communautaire pour la totale gratuité du transport et des droits d'entrée des écoliers dans les équipements communautaires à vocation pédagogique pour l'année 2014

Madame Laetitia VERHAGE: Merci Monsieur le Maire. Lecture de la Note de Synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Laetitia. Des remarques ? Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur le Maire: Y- a-t-il des questions diverses? Aucune question? Ce qui me permet moi d'intervenir, pour deux raisons. La 1ère Maître François ROSSEEL, vous étiez absent lors du dernier Conseil Municipal. Nous tenions, je tenais au nom du Conseil Municipal, à vous féliciter pour votre élection hautement menée et hautement votée comme futur bâtonnier du barreau de Dunkerque et on tenait vraiment à vous féliciter de cette nomination qui nous fait vraiment grand plaisir autour de cette table. Et la 2eme chose pour laquelle je voulais intervenir, c'est la dernière fois que Monsieur Stéphane MULLIER est derrière nous. Il va nous quitter, c'était son dernier jour à la Mairie de Loon-Plage et pour ceux qui le connaissent bien, il suffit de monter voir son bureau pour s'apercevoir qu'il y a un grand changement, je ne l'ai jamais vu aussi bien rangé. Moi je voulais faire ce petit mot pour remercier Stéphane. Depuis plus de 13 ans, 13 ans et demi que nous avons passé ensemble, ou nous avons il faut le dire tout construit ensemble. Et je peux même vous dire que c'est allé très très vite. Il est arrivé en Mai 2001 alors que nous, nous étions là depuis Mars. Et déjà en Septembre nous avions mis en place le RME, la cantine à 10 francs qui avait multiplié l'effectif par 5. On avait recruté des animatrices, et tout était prêt. Je me souviens qu'à l'époque, ce n'était pas toujours facile pour lui, je me souviens même d'une fois n'est pas coutume, me bloquant dans mon bureau pour me gronder un peu tellement on allait vite. En disant, « mais t'es fou comment je vais faire? » C'était en Mai 2001, parce qu'on était allé un peu vite, on avait lancé des bus pour prendre les plus petits etc... et lui se débattait avec tous les contrats et trucs comme ça. Mais on y est arrivé. En septembre 2001, le RME était en place, la cantine à 10 francs était en place et puis ensuite, nous sommes partis comme ça pendant plusieurs années, pendant 13 ans et demi. En fait, j'ai envie de dire Stéphane, on a construit le Loon-Plage d'aujourd'hui ensemble, toi comme nous parce qu'on a pris beaucoup de plaisir à travailler avec toi. Déjà parce que il y avait une relation de confiance. Quand tu disais non ce n'est pas possible, ce n'était pas parce que tu ne voulais pas, mais parce que tu ne pouvais pas, parce que l'on ne pouvait pas. Il est vrai que quelquefois on t'appelait Picsou, mais grâce à toi, nous avons des finances saines et jamais je n'ai eu à faire à la justice. En fait, tu as participé complétement à tout ce que nous avons fait, tu

as même été l'initiateur de certaines de nos idées, tu as organisé les services à chaque fois pour les mettre en place, surtout quand nous avions des idées un peu folles. Tu ne m'as jamais traité de fou, quand j'avais des idées un peu bizarroïdes, même quand il s'agissait de l'aire de baignade, qui semblait un peu folle pour beaucoup de gens au nord de la France. Aujourd'hui tu relèves un autre challenge, dans une autre ville, pour une autre carrière. J'espère simplement que tu réussiras autant de choses là-bas, que tu as réussies ici. Moi je ne te souhaite que de la réussite, et lorsque l'on se croisera à nouveau plus tard, j'espère que Loon-Plage et notre collaboration ne seront que de bons souvenirs pour toi. Merci à toi Stéphane et bon vent.

<u>Madame Sophie LEMOINE</u>: Excusez-moi Monsieur le Maire, on vous remis une question écrite, est-ce que vous l'avez bien eue?

<u>Monsieur le Maire</u>: Oui au sujet de la dématérialisation des Conseils Municipaux, si vous permettez oui, je devais vous répondre ce soir. C'est Mélanie DOREKENS, qui est en congés maternité qui s'est occupée de ce dossier là et qui vous a d'ailleurs interpellés à une époque me semble-t-il? Pour savoir si les documents pouvaient être envoyés par informatique. Elle rentre dans une semaine, début Janvier. Elle reprendra le dossier à ce moment-là.

La séance est close.

Éric ROMMEL Maire de LOON-PLAGE